

EVOLUTION DE LA PESTE PORCINE CLASSIQUE
DANS LES PAYS DE LA C.E.E. AU COURS DE L'ANNEE 1984

C. COSTES* et R. CARNERO*

RESUME : Les auteurs font une étude épidémiologique de la peste porcine classique dans les pays de la C.E.E. pour l'année 1984.

Une étude de l'évolution de la maladie en France montre une situation favorable compatible avec une éradication à court terme.

SUMMARY : The authors are presenting an epidemiological study of classical swine fever in E.E.C. countries for the year 1984.

The analysis of the disease evolution in France points out a situation allowing an eradication within a short time.

* * *

1984 n'aura pas été une grande année pour la peste porcine classique (P.P.C.) en France et dans les autres pays de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.).

LA P.P.C. DANS LA C.E.E.

Le tableau I, établi à partir des données de l'Office International des Epizooties (O.I.E.), montre la situation de cette maladie :

- La Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark possèdent toujours le statut de "pays indemne", aucun cas n'ayant été enregistré au cours de l'année.
- Le Luxembourg n'a identifié aucun foyer depuis le 30 septembre 1983.
- Dans le groupe des pays "classiquement" infectés :
 - . deux pays présentent un nombre de foyers de P.P.C. en nette diminution par rapport à l'année précédente, ce sont la Belgique et l'Italie ;
 - . un pays, la Hollande reste stable ;
 - . un autre pays, la République Fédérale d'Allemagne fait état d'un nombre de foyers en nette augmentation.

* Ministère de l'Agriculture, Direction de la Qualité, Laboratoire Central de Recherches Vétérinaires, 22 rue Pierre Curie, 94703 Maisons-Alfort.

Tableau I : Nombre de foyers de peste porcine classique enregistrés annuellement de 1981 à 1984 dans les pays de la C.E.E.

	<u>1981</u>	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Belgique	37	96	26	9
Hollande	0	68	161	176
Luxembourg	3	1	1	0
Italie	5	41	50	13
R.F.A.	0	5	508	1.025
Royaume-Uni	0	0	0	0
Irlande	0	0	0	0
Danemark	0	0	0	0
France	18	7	9	17

Nous soulignerons :

1. l'efficacité des mesures prises par les pays indemnes qui réussissent à conserver ce statut,
2. le fort degré de contamination de l'Europe Centrale qui n'enregistre que quelques succès relatifs et qui base sa lutte principalement sur un retour à la vaccination,
3. l'ampleur prise par la maladie dans des pays comme la Hollande et la R.F.A. qui en 1981, au début de la campagne d'éradication de la C.E.E., n'avaient aucun foyer "déclaré" de P.P.C.

L'analyse des causes de ces disparités fait l'objet d'un travail en cours. Toutefois, nous pouvons remarquer qu'en R.F.A. la décentralisation des analyses P.P.C., due aux structures propres à ce pays, n'a pas contribué à contrôler la maladie et, pour 1985, une nouvelle prophylaxie est envisagée.

En ce qui concerne la France, et à partir des données du L.C.R.V., si les chiffres peuvent faire apparaître l'année 1984 comme une année plutôt défavorable, leur analyse va dans le sens contraire, nous incitant à un optimisme relatif quant au succès de la campagne d'éradication.

EVOLUTION DE LA P.P.C. EN FRANCE

Pour l'année 1984, 17 foyers de P.P.C. ont été enregistrés, répartis dans 9 départements (figure 1).

La figure 2 représente l'évolution du nombre annuel de foyers de 1979 à 1984. Sur la droite de régression établie à partir des 5 dernières années, on note une pente négative de -2,4.

Figure 1 : Distribution des 17 foyers de P.P.C. enregistrés en France (9 départements) en 1984.

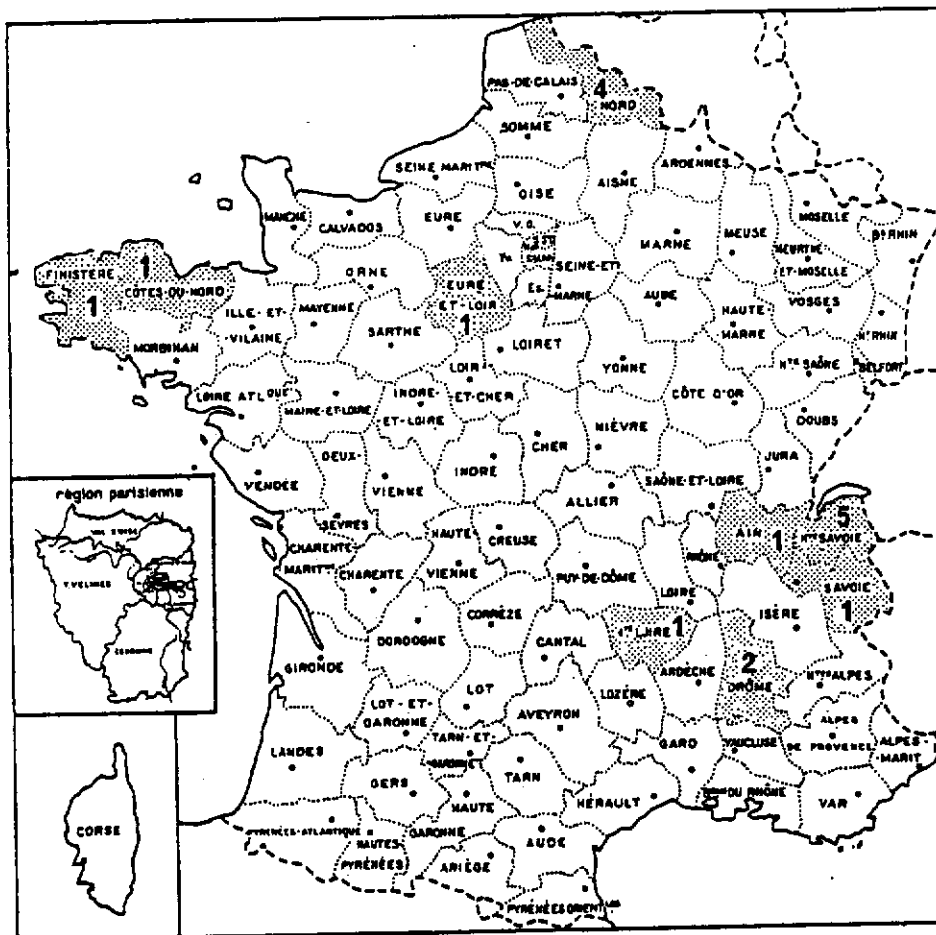
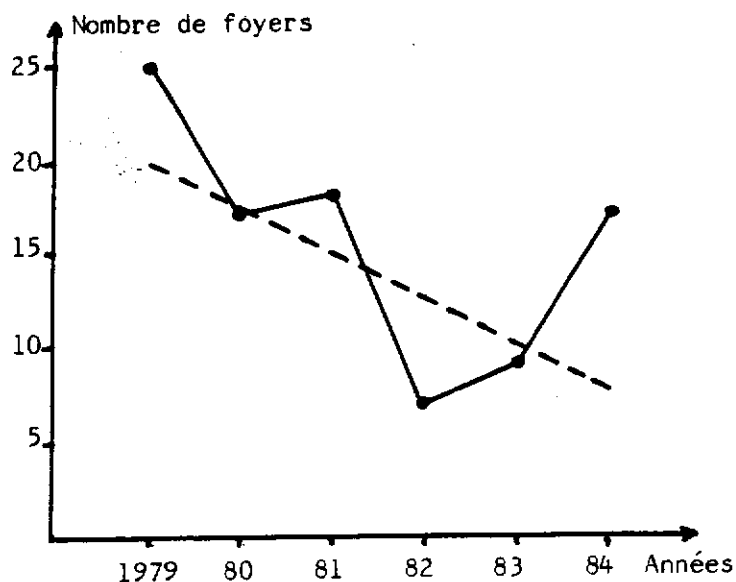


Figure 2 : Evolution du nombre annuel de foyers de P.P.C. constatés en France de 1979 à 1984 et présentation de la droite de régression. $b = -2,4$.



Les études épidémiologiques des foyers enregistrés en 1984 donnent comme origines les plus probables :

Pour les foyers primaires :

. le voisinage	:	0
. le commerce national	:	1
international	:	9
. d'autres	:	7

D'après les enquêtes épidémiologiques réalisées, aucun cas secondaire ne s'est développé à partir des foyers primaires.

La maladie semble être bien contrôlée à l'intérieur de l'hexagone, ce qui permet d'atténuer l'impression plutôt défavorable donnée par le nombre global de foyers.

De plus, les foyers 8 et 10 correspondent à des exploitations différentes appartenant à un même propriétaire A et les foyers 6, 13 et 16 au même propriétaire B. Ces propriétaires ayant modifié leurs conditions d'élevage, n'ont plus eu de foyer de P.P.C. malgré le nombre important des exploitations qu'ils gèrent.

A partir de ces faits, il est légitime de considérer l'année 1984 comme une année qui s'inscrit dans la prévision faite pour la campagne d'éradication.

Aucun signe de dérapage n'a été constaté et ce, malgré l'augmentation du nombre des analyses (figure 3).

Cette figure indique que :

- . les analyses virologiques ont augmenté de presque 50 % ;
- . les analyses sérologiques s'inscrivent dans une pente positive d'environ 1.000 sérums de plus par mois.

Les sérologies positives détectées correspondaient soit à des animaux vaccinés avant avril 1983, soit à des Pestivirus autres que la P.P.C.

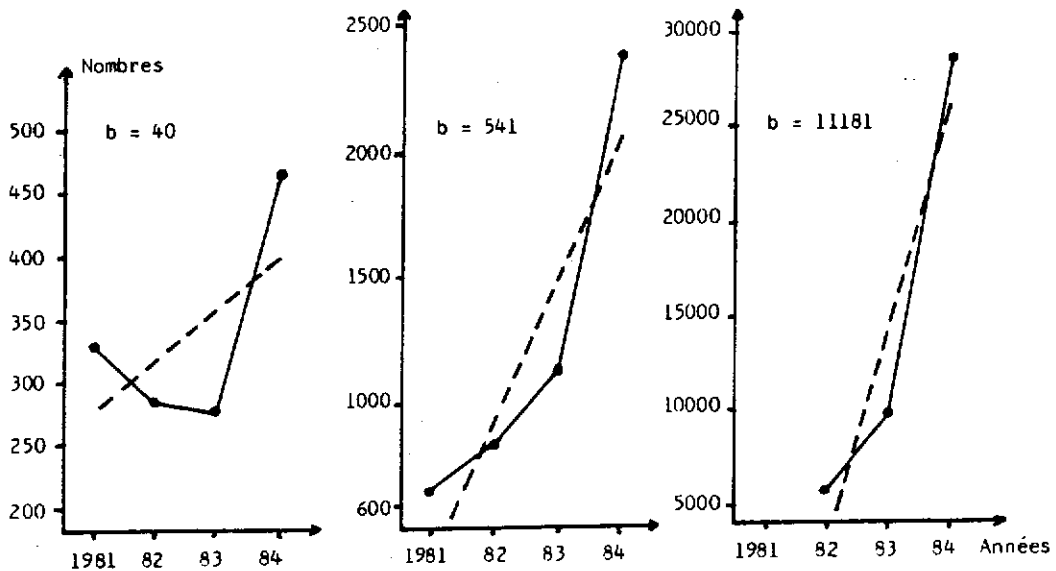
Il est évident que cette situation épidémiologique très favorable, surtout si on la compare à celle d'autres pays de la C.E.E., doit avoir une explication logique.

La plus plausible pourrait être que la politique sanitaire de la Direction de la Qualité est, depuis de nombreuses années, une politique d'éradication sous couvert des mesures de contrôle, à l'exception de la vaccination.

Mais l'arrêt de cette vaccination n'a pratiquement pas changé le panorama épidémiologique puisqu'elle n'était que peu appliquée ; seule une incitation indirecte était faite au niveau des textes réglementant un éventuel abattage en cas de peste porcine africaine (P.P.A.) (Textes abrogés avant l'interdiction de la vaccination P.P.C.).

Figure 3 : Evolution des nombres d'examen virologiques (exploitations) et sérologiques (exploitations et sérums) effectués en France de 1981 à 1984 pour le diagnostic de la P.P.C.

Virologiques exploitations				Sérologiques exploitations				Sérologiques sérums			
1981	1982	1983	1984	1981	1982	1983	1984	1981	1982	1983	1984
330	285	276	465	661	824	1117	2368	5634	5762	9873	28124



Dans ces conditions de vaccination ni massive, ni systématique, le virus P.P.C. se manifestait "à visage découvert" et sa détection était suivie d'énergiques mesures d'abattage.

Tel est à notre avis, sinon le facteur unique, du moins le facteur déterminant de la situation favorable de la France à ce stade de la campagne d'éradication.

Des mesures de contrôle de cette campagne sont envisagées pour 1985 surtout au niveau du laboratoire. L'étude des possibilités de décentralisation du screening sérologique vers quelques laboratoires départementaux permettrait au L.C.R.V. de ne recevoir que les sérums déjà suspects de contenir des anticorps afin d'établir leur origine à l'aide d'enquêtes épidémiologiques, sérologiques et administratives en étroite collaboration avec la Direction de la Qualité et la Direction des Services Vétérinaires du département concerné.

LES PESTES PORCINES DANS LA PENINSULE IBERIQUE

La situation des pestes porcines dans la Péninsule Ibérique est distincte selon qu'il s'agit de la P.P.C. ou de la P.P.A., les deux pestes étant présentes.

La lutte contre la P.P.C. entre dans un objectif à moyen terme et sa prophylaxie est avant tout basée sur la vaccination.

Les données de l'O.I.E. montrent que, dans ces conditions, la maladie a tendance à régresser.

Tableau II : Nombre de foyers de peste porcine classique enregistrés en Espagne et au Portugal en 1982, 1983 et 1984 (janvier à juin).

	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u> <u>janvier à juin</u>
Espagne	24	10	1
Portugal	31	19	9

La lutte contre la P.P.A. est, par contre, considérée par ces deux pays comme un objectif à court terme.

De nouveaux plans d'éradication vont être mis en application de façon à éliminer la maladie dans les cinq ans suivant l'entrée de ces pays dans le marché commun (janvier 1986).

Les données de l'O.I.E. pour la P.P.A. en Europe sont résumées dans le tableau III.

Tableau III : Nombres annuels de foyers de P.P.A. enregistrés en Europe, au Portugal et en Italie de 1982 à 1984.

	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>1984</u>
Espagne	330	460	592
Italie (Sardaigne)	35	43	45
Portugal	51	29	87

Même si les données de 1984 ne sont pas complètes, elles peuvent nous renseigner sur l'abîme qui sépare les statuts sanitaires porcins de ces deux pays de ceux des autres pays membres de la C.E.E. et du chemin qu'ils auront à parcourir avant d'atteindre un niveau équivalent pour les pestes porcines.

Souhaitons que les nouvelles campagnes aient plus de succès que les précédentes.

En conclusion, l'année 1984 marque une progression de la P.P.C. en Europe, progression qui est manifeste si l'on se réfère à son incidence en R.F.A.

La prévalence du virus P.P.C. est masquée par les campagnes de vaccination mises en place par les pays autres que la France, y compris ceux de la Péninsule Ibérique, et il serait hautement souhaitable que des études par sondage puissent être faites afin de connaître le taux réel d'infection de chaque pays.

En France, prévalence et incidence sont en régression, la plupart des foyers détectés, en absence de vaccination, étant dus à des importations ; ces foyers n'ont pas donné naissance à des foyers secondaires.

Il nous semble nécessaire d'attirer l'attention de l'industrie porcine dans son ensemble sur la réalité de cette situation favorable, afin qu'une vigilance accrue permette de persister dans ce sens, la pente négative de la droite de régression en étant l'illustration.

Un foyer primaire dont l'origine est connue n'a que peu d'importance épidémiologique ; par contre, l'apparition de foyers secondaires peut être catastrophique.

Les auteurs regrettent que les données statistiques émanant des pays pratiquant la vaccination, même de façon partielle, ne rendent compte que de l'incidence de la maladie masquant son taux de prévalence, nécessaire pour connaître l'évolution réelle du virus en Europe.

* * *